

MUTUALIALIA

MAG

Santé

*Votre santé
bucco-dentaire*

Actualité

*Vos allocations
familiales*

Tous en vadrouille

Les voyages jeunes 2020

DOSSIER

NOUVELLES MESURES DU FONDS AMIANTE !



Mutualia
Mutualité Neutre

Besoin d'un médecin de garde ?



1733

pour contacter le
médecin de garde



service public fédéral
SANTÉ PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT

Plus d'infos ?
www.1733.be

.be

Sommaire

VOTRE MUT'

- 04 Stembert, votre agence déménagement
- 04 Parcs d'attractions à prix réduits
- 05 Atelier de massage bébé
- 05 Les 20 km de Bruxelles
- 06 Covid-19, nous adaptons nos services

DOSSIER

- 07 Nouvelles mesures du Fonds amiante

ACTUALITÉ

- 10 Vos allocations familiales

SANTÉ

- 11 Votre santé bucco-dentaire

TOUS EN VADROUILLE

- 13 Les voyages jeunes 2020

MutualiaMag

Magazine trimestriel

COMITÉ DE RÉDACTION

C. DAUBY
M. HERBER

RÉALISATION ET MISE EN PAGE

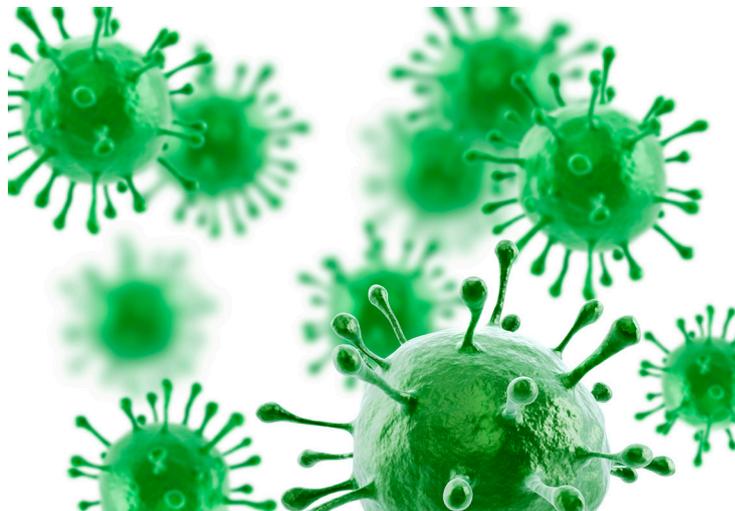
M. HERBER

IMPRESSION

Imprimerie IPEX

SITE WEB

www.mutualia.be



COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LES VIRUS COMME LE CORONAVIRUS COVID-19 OU LA GRIPPE SAISONNIÈRE ?

1

LAVEZ-VOUS RÉGULIÈREMENT LES MAINS.



2

UTILISEZ TOUJOURS DES MOUCHOIRS EN PAPIER. UN MOUCHOIR NE S'UTILISE QU'UNE FOIS. JETEZ-LE ENSUITE DANS UNE POUCELLE FERMÉE.



3

SI VOUS N'AVEZ PAS DE MOUCHOIR À PORTÉE DE MAIN, ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ DANS LE PLI DU COUDE.



4

RESTEZ À LA MAISON SI VOUS ÊTES MALADE.



TOUTES LES INFORMATIONS SUR
www.info-coronavirus.be



VOTRE MUT'



Stembert, votre agence déménagement

C'est dans un tout nouveau décor, agréable et accueillant, que votre délégué de Stembert vous retrouvera prochainement.

En effet, afin de vous accueillir dans des locaux plus spacieux et de vous assurer un service encore meilleur, notre agence de Stembert déménage.

Retrouvez-nous prochainement
Rue de la Papeterie, 13 à Stembert



MyMutualia votre guichet en ligne

Consultez vos remboursements, vos indemnités, vos quittances ou modifiez vos données de contact,...

www.mutualia.be

Parcs d'attractions à prix réduits

Vous êtes affilié chez Mutualia ? Bénéficiez de prix réduits pour vos entrées aux parcs d'attractions. **Attention, suite aux à l'épidémie de COVID-19, les parcs reportent leur ouverture à une date ultérieure, déterminée dès que possible suivant l'évolution de la situation.**

Parc d'attraction	Prix de base	Prix réduit
Walibi	39,50 €	33 €
Aqualibi	22 €	17,50 €
Bellewaerde	34 €	29 €
Pairi Daiza	36 € Enfant (3-11) : 30 €	32,50 € 27,50 €
Plopsa Coo ¹	26,50 €	16,50 €
Plopsa La Panne ¹	38,50 €	28,50 €
Plopsa Hasselt ¹ et Plopsaqua La Panne ¹	21,50 €	16,50 €

¹ Dans les parcs Plopsa, les enfants de moins d'un mètre paient 11,50 € sauf à Plopsa Coo où ils paient 12 € et Plopsa La Panne où ils paient 13,50 €.



Votre Mutualia Mag passe au numérique

Ne ratez plus aucune actualité...

Inscrivez-vous à notre newsletter sur www.mutualia.be et recevez votre prochain magazine par e-mail.

TÉLÉCHARGER VOTRE MAGAZINE



Atelier de massage bébé

Participez à un atelier de 10 heures de cours pour découvrir cet art du massage dans un cadre convivial,...

Nous attendons maman ou papa accompagné de bébé entre 0 et 8 mois pour leur faire découvrir cet art du massage. Différents thèmes seront abordés : le massage tendresse, le massage contre les coliques ou la constipation, les huiles essentielles, le massage relaxant ou encore la gym-éveil du bébé. Débutez votre cycle le 05/05, 08/09 ou 27/10/2020 et rejoignez-nous tous les mardis de 10 heures à 11h30, durant 7 semaines consécutives, au cabinet de kiné de Madame Elisabeth Vervier, kinésithérapeute (Rue Pierre Fluche, 34 à Verviers).

Informations et inscription

10€ Membre - 50€ Non membre | info@mutualia.be | 087/31 34 45

Les 20 km de Bruxelles

Rejoignez Mutualia au départ des 20 km de Bruxelles !

Attention ! Au vu de la situation, une nouvelle date vous sera communiquée rapidement afin que cet événement puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Prenez part à la 41^{ème} édition de cette course à pied annuelle au cœur de Bruxelles. Un parcours verdoyant bordé par des monuments somptueux tels que le Palais Royal, le Palais de Justice, l'avenue Franklin Roosevelt... Nous offrons le dossard à nos affiliés !

Pour vous inscrire, écrivez à events@symbio.be en mentionnant votre nom, prénom, date de naissance, nationalité, code postal, localité, GSM, e-mail et temps réalisé en 2019 avant le 20/04/2020. Effectuez le paiement de 25 € sur le compte bancaire «Solidarité» BE88 3100 5207 4841 avec en communication : «Nom + prénom - 20 km». Vous serez remboursé sur base de votre participation.



Vos cartes Bien-être & Santé et Mutualia Plus

Chez Mutualia, nous pensons que la santé, c'est d'abord "être bien dans son corps et bien dans sa tête". Pour y arriver, il suffit de bouger un peu, beaucoup et de se (re)mettre en forme en pratiquant le sport que l'on préfère. C'est en tout cas s'occuper de l'essentiel, de soi et des siens, faire un break et oublier un peu la vie trépidante et les soucis quotidiens.

C'est pourquoi Mutualia pense à vous en vous offrant, grâce à ses partenaires, des tarifs préférentiels pour une multitude d'activités à travers la Belgique (parcs d'attractions, restaurants, salles de sport,...) grâce à nos cartes "Bien-être & Santé" et "Mutualia Plus" !

Demandez votre carte dans votre agence habituelle.

Covid-19, nous adaptions nos services

Au vu des événements concernant l'épidémie COVID-19, il est de notre devoir à tous de **prendre des précautions**.

Suite aux décisions gouvernementales, le CIN (le collège inter-mutualiste national) propose différentes mesures pour qu'aucune partie prenante aux remboursements de prestations de santé ne soit pénalisée en gardant à l'esprit les axes prioritaires suivants : l'accessibilité et la continuité des prestations de santé ainsi que le service aux assurés par e-mail, téléphone, application mobile, le paiement de leurs indemnités et le remboursement de leurs soins de santé.

Dans un souci de protection de certains publics cibles et de nos collaborateurs, nous vous demandons donc de **privilégier les contacts à distance avec votre mutualité** (téléphone, email, enveloppes "port payé par le destinataire" et dépôts dans les boîtes aux lettres). Notre guichet en ligne MyMutualia, ainsi que notre application mobile restent à votre disposition. Il vous est également possible de nous **renvoyer vos certificats médicaux par e-mail**.

Nos agences et bureaux ne seront **plus accessibles au grand public mais uniquement sur RDV**, motivé par l'urgence. Lors de votre rendez-vous, il vous est demandé de respecter des règles de distanciation sociale, en particulier le maintien d'une distance d'1,5 mètre entre chaque personne ainsi qu'une désinfection de vos mains à l'entrée.

Le service aux membres reste bien évidemment garanti malgré la fermeture de nos bureaux au public. Votre mutualité a pris toutes les mesures pour garantir le paiement des indemnités et le remboursement des soins de santé. Les attestations de soins déposées seront traitées au jour le jour vous garantissant ainsi un paiement rapide.

Pour toute question éventuelle, nous vous invitons à contacter votre agence habituelle entre 12h et 15h.

Votre sécurité est notre priorité !



Vous souhaitez nous contacter ?

Nos services restent accessibles de 8h30 à 17h par e-mail à l'adresse info@mutualia.be, par téléphone au n° gratuit : 0800/30.560 ou aux numéros suivants :

SERVICE ACCIDENT

087/30 80 95

SERVICE ASSURABILITÉ

087/30 80 71

SERVICE INDEMNITÉS

087/30 80 92 - 30 80 86

SERVICE MÉDICAL INDEMNITÉS

087/30 80 87

SERVICE TIERS PAYANT

087/30 80 78

SERVICE SOINS DE SANTÉ

087/30 80 81

SERVICE SOCIAL

087/30 80 88

SERVICE COMPTABILITÉ

087/30 80 85

CENTRALE NEUTRE

087/30 80 80

VIVAMUT

087/30 80 90

TOUS EN VADROUILLE

087/32 06 36

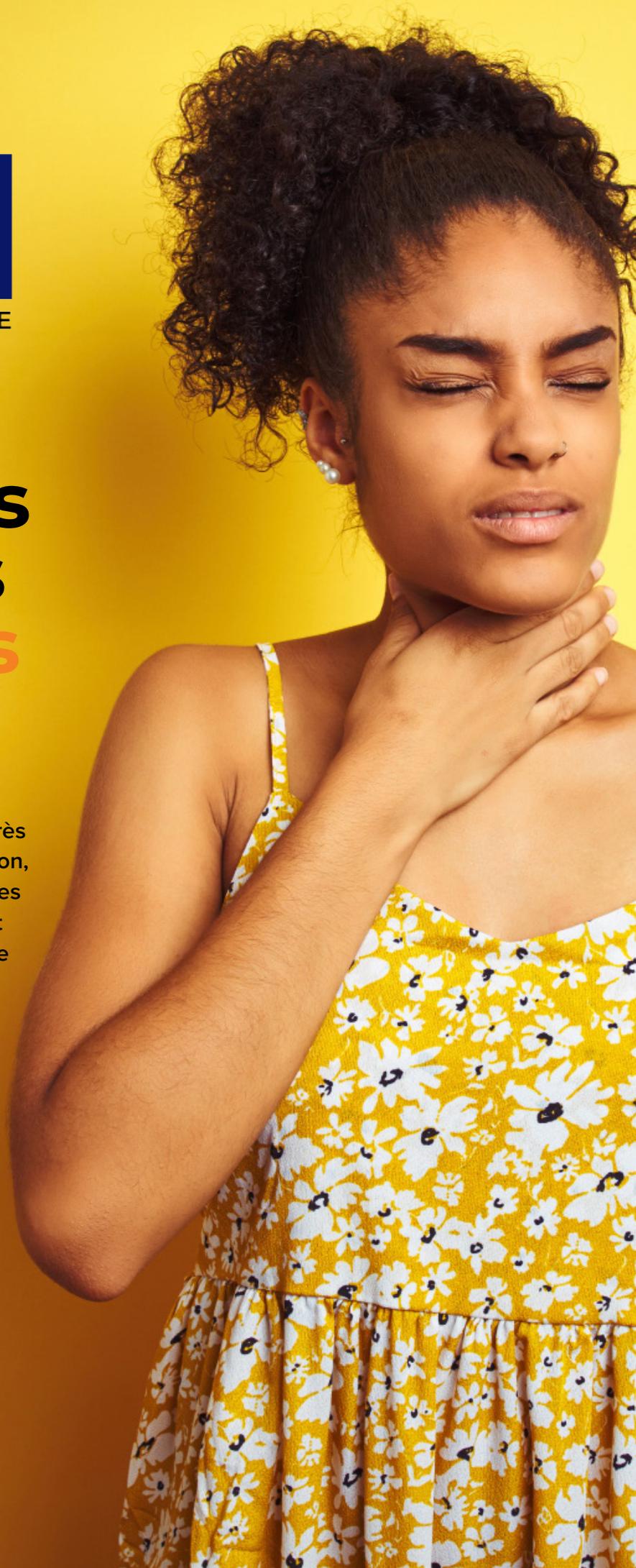
NEUTRAWORLD

087/30 80 99



Nouvelles mesures du **Fonds** amiante

Le Fonds amiante, venu en aide à près de 3000 personnes depuis sa création, vient d'adopter de nouvelles mesures afin d'améliorer l'indemnisation et l'accompagnement des victimes de maladies liées à l'amiante.



DOSSIER

Nouvelles mesures du Fonds amiante



Créé en 2007 pour indemniser rapidement les victimes de l'amiante, sans lourde procédure judiciaire, le Fonds amiante indemnise et soutient toutes les victimes de l'amiante qui y ont été exposées en Belgique.

QUELLES SONT LES NOUVELLES MESURES ?

Vous êtes employé du secteur privé, fonctionnaire, travailleur indépendant ou victime environnementale et êtes exposé à l'amiante en Belgique ? Vous souffrez d'une maladie liée à l'amiante ou êtes l'ayant droit d'une victime de l'amiante ? Vous pouvez alors introduire une demande d'indemnisation au Fonds amiante.

Depuis le 1^{er} juin 2019, la liste des maladies qui entrent en ligne de compte est élargie au cancer du poumon et au cancer du larynx causé par l'amiante, sous les mêmes conditions qu'en maladies professionnelles¹. Jusqu'à présent, seuls le mésothéliome, l'asbestose et l'épaississements pleuraux diffus bilatéraux étaient concernés.

Par ailleurs, les victimes de mésothéliome les plus gravement touchées pourront maintenant bénéficier d'une indemnité supplémentaire via le Fonds amiante.

Autre nouveauté, les victimes ne recevaient d'intervention qu'à partir de la date de leur demande. Elles recevront désormais cette intervention à partir du diagnostic, avec un maximum de 120 jours entre le diagnostic et la demande.

A QUELLE INDEMNITÉ AVEZ-VOUS DROIT ?

En tant que victime d'un mésothéliome, vous avez droit à une indemnité unique de 10.000 euros en plus d'une rente forfaitaire mensuelle de 1828,50 euros. Vous avez aussi droit au remboursement des soins de santé pour peu que ceux-ci n'aient pas été accordés par Fedris dans le cadre du régime des maladies professionnelles.

En cas de décès, un capital unique peut être versé pour le partenaire, (36.570 euros), l'ex-partenaire (18.285 euros) et les enfants percevant encore les allocations familiales (30.475 euros).

En tant que victime d'asbestose, d'épaississements pleuraux bilatéraux, de cancer du poumon ou du larynx causé par l'amiante, vous avez droit à une rente mensuelle de 18,29 euros par pourcent d'incapacité physique reconnu. Ce pourcentage sera déterminé par le médecin du Fonds amiante. Cette allocation est réduite de moitié si une autre allocation est perçue pour la même maladie dans le cadre du régime des maladies professionnelles.

Vous avez aussi droit au remboursement des soins de santé pour peu que ceux-ci n'aient pas été accordés par Fedris dans le cadre du régime des maladies professionnelles.

En cas de décès, un capital unique peut être versé pour le partenaire (18.285 euros), l'ex-partenaire (9142,50 euros) et les enfants percevant encore les allocations familiales (15.237,50 euros).

De plus, en cas de décès, la personne ayant pris en charge les frais funéraires aura désormais droit à une indemnité forfaitaire de 1000 euros, pour peu qu'une intervention similaire ne soit pas accordée par Fedris dans le cadre du régime des maladies professionnelles.

Touché par une maladie de l'amiante ? Vous n'êtes pas seul !

COMMENT ÊTRE INDEMNISÉ ?

En tant que victime, vous devez remplir un formulaire de demande d'indemnisation d'une maladie due à l'amiante et faire compléter l'attestation médicale par votre médecin.

Il est possible qu'en raison de votre maladie, vous ayez besoin d'aide pour vos activités quotidiennes (vous déplacer, préparer ou prendre vos repas, vous laver, vous habiller, entretenir votre maison, faire vos courses...). Si vous avez besoin de l'aide d'une autre personne, vous devrez également faire remplir l'attestation médicale pour l'aide d'une autre personne par votre médecin et renvoyer ces documents au Fonds amiante.

Vous êtes conjoint, cohabitant légal, ex-partenaire ou enfant ayant encore droit aux allocations familiales d'une victime d'une maladie reconnue par le Fonds amiante ? En cas de décès, vous pouvez introduire une demande au Fonds amiante. Complétez le formulaire de demande d'indemnisation suite à un décès et renvoyer-le au Fonds amiante.

Retrouvez tous ces formulaires sur www.fondsamiante.be.

¹ Les victimes déjà reconnues par Fedris au 1^{er} juin 2019 dans le cadre des maladies professionnelles, pour un cancer du poumon ou du larynx dûs à l'amiante, seront automatiquement reconnues dans le cadre du Fonds amiante. Leur dossier sera revu d'office.



SOLUTIONS pour l'AMIANTE

**Des questions sur l'amiante ?
L'app CheckAmiante peut vous
aider à évaluer si vous avez à faire
à l'amiante et vous indiquer la
marche à suivre !**

Vous êtes en train de construire, de rénover ou de bricoler ? Vous vous inquiétez de savoir si vous avez vous aussi à faire de l'amiante dans ou autour de votre habitation ? L'application CheckAmiante vous aide à trouver la réponse.

Vous découvrez immédiatement ce que vous pouvez ou devez faire en tant que particulier et en tant que professionnel du bâtiment. Une chose est sûre : on peut parfaitement (faire) enlever l'amiante en toute sécurité !

Vérifiez toujours la marche à suivre sur l'app AsbestCheck ou sur le site Internet www.solutionspourlamiante.be !

Plus d'infos ?

www.fondsamiante.be

+32 2 272 20 70

Vos allocations familiales

Nouveauté


Depuis le 1^{er} janvier 2020, le nouveau modèle de réforme des allocations familiales est entièrement entré en vigueur. Qu'est-ce qui a changé ?

Première nouveauté, pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2020, il n'y a plus de rang attribué en fonction des autres enfants de la famille; tous les enfants nés à partir de cette date recevront donc le même montant. Il en sera de même pour les primes de naissance ou d'adoption où un montant unique de 1100 euros sera payé, peu importe qu'il s'agisse d'une première naissance d'un des parents, qui auparavant ouvrait le droit à une allocation de 900 euros.

Au niveau des suppléments accordés suivant la situation de la famille, d'autres changements sont entrés en vigueur. Pour un supplément social, outre le premier plafond annuel de revenus de 30 984 euros brut/an, un deuxième plafond de 50 000 euros brut/an sera pris en compte. Un supplément pour famille nombreuse ou famille monoparentale peut également être octroyé. Quant aux suppléments accordés suivant la situation de l'enfant, les enfants orphelins d'un parent, ou qui ne sont pas reconnus par leur père, peuvent bénéficier d'un supplément qui équivaut à la moitié de l'allocation de base.

PLUS D'INFOS ?

Rendez-vous sur www.aviq.be/familles ou contactez votre **caisse d'allocations familiales**

POUR LES ENFANTS NÉS À PARTIR DU 1 ^{ER} JANVIER 2020	
PRIME DE NAISSANCE OU PRIME D'ADOPTION	1100 €
MONTANT DE BASE	155 € jusqu'à 18 ans 165 € à partir de 18 ans
TAUX ORPHELIN (si orphelin des deux parents ou du seul parent qui a reconnu l'enfant)	350 €
ALLOCATION FORFAITAIRE pour enfant placé en famille d'accueil	61 €
SUPPLÉMENT FAMILLE NOMBREUSE	35 € (si les revenus sont inférieurs à 30 984 €) 10 € (si les revenus sont inférieurs à 50 000 €)
SUPPLÉMENT FAMILLE MONOPARENTALE	20 € (si les revenus sont inférieurs à 30 984 €) 10 € (si les revenus sont inférieurs à 50 000 €)
SUPPLÉMENT SOCIAL	55 € (si les revenus sont inférieurs à 30 984 €) 25 € (si les revenus sont inférieurs à 50 000 €)
SUPPLÉMENT INVALIDE	10 €
SUPPLÉMENT HANDICAPÉ	65 €
SUPPLÉMENT ORPHELIN d'un parent/enfant naturel	77,5 € jusqu'à 18 ans 82,5 € à partir de 18 ans
SUPPLÉMENT D'ÂGE ANNUEL	20 € jusqu'à 5 ans 30 € de 5 à 11 ans 50 € de 11 à 17 ans 80 € à partir de 17 ans

SANTÉ

Votre santé bucco-dentaire

Bon à savoir

QUELLES AGRESSIONS SUBISSENT *nos dents ?*

LA PLAQUE DENTAIRE BACTÉRIENNE

C'est un dépôt translucide qui se dépose rapidement après les repas sur les dents, formé des restes d'aliments et de salive. Sur ce dépôt se développent des bactéries, à l'origine des caries et des infections des gencives. En vieillissant, elle s'épaissit et se calcifie pour former le tartre.

LA GINGIVITE ET PARODONTITE

La gingivite est une inflammation de la gencive. Gencive qui, sous l'action de la plaque dentaire se gonfle de sang, devient rouge et brillante et provoque des saignements lors du brossage. Non traitée, la gingivite évolue en parodontite : une inflammation des tissus qui maintiennent la dent en place. La dent peut alors se déchausser et parfois tomber, tout en étant toujours saine !

LES CARIES

Certaines bactéries transforment en acides les restes d'aliments non éliminés qui contiennent du sucre. Ces sucres détruisent la surface des dents et y creusent des cavités qui s'agrandissent avec le temps : les caries, douloureuses et destructrices.



7 conseils pour des dents en bonne santé

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR !

Effectuez au moins une fois par an une visite chez le dentiste, même en l'absence de douleurs ou de problèmes apparents. Le dentiste pourra s'assurer de votre santé dentaire, procédera à un examen préventif de votre bouche et vous conseillera efficacement. Pour les enfants, deux visites sont recommandées par an dès l'âge de 2 ans. N'attendez pas que votre enfant présente un problème, préservez sa bonne santé buccale et évitez que sa première visite chez le dentiste soit assimilée à une mauvaise expérience.

PRENEZ SOIN DE VOS DENTS

Brossez-vous les dents au moins deux fois par jour pendant minimum 2 minutes avec du dentifrice pour éliminer la plaque dentaire, idéalement après le petit déjeuner et avant d'aller dormir. N'hésitez pas à vous brosser les dents au cours de la journée. Une dent propre est aussi lisse que du verre, et c'est la langue qui est le moyen le plus efficace pour réaliser ce contrôle après le brossage.

Un simple brossage ne suffit pas !

CHOISISSEZ UN DENTIFRICE AU FLUOR

Les dentifrices fluorés sont connus pour leur efficacité dans la lutte contre les caries. Utilisez un dentifrice adapté à l'âge de votre enfant (moins de fluor). Dès l'âge de 6 ans, il peut par contre commencer à utiliser un dentifrice au fluor classique.

REMPLECEZ VOTRE BROSSE À DENTS TOUS LES TROIS MOIS

Il existe toute sorte de brosse à dents. Il est important d'en choisir une qui est adaptée à votre âge et de bonne qualité. Demandez conseil à votre dentiste pour vous aider dans votre choix. Voici quelques astuces pour vous guider : vous devez accéder facilement à vos dents, avoir une bonne prise sur la brosse, et les poils doivent être suffisamment souples pour ne pas blesser votre gencive. N'oubliez pas de bien entretenir votre brosse à dents, de la laver après usage, de la laisser sécher, tête vers le haut et de la jeter au plus tard après 3 mois. Préférez une brosse à dents électrique.

UTILISEZ DU FIL DENTAIRE, DES BROSSETTES OU DES CURE-DENTS

Un simple brossage ne suffit pas. Il est recommandé d'explorer l'espace interdentaire au moins une fois par jour à l'aide d'accessoires, tel que le fil dentaire. Ce réflexe quotidien est important pour éliminer la plaque dentaire aux endroits inaccessibles avec la brosse à dents. Évitez ainsi la prolifération de bactéries favorisant l'apparition de caries.

MANGEZ AU MAXIMUM CINQ FOIS PAR JOUR

Limitez-vous à 3 repas et 2 en-cas. L'émail a besoin de temps et de repos pour se reconstituer. Évitez systématiquement les grignotages pour avoir des dents saines dans un corps sain.

BUVEZ DE L'EAU

Buvez autant d'eau que vous le souhaitez et évitez les boissons gazeuses, jus de fruits ou les sodas (même light), ils contiennent beaucoup d'acides et donc attaquent l'émail de vos dents.



Dentalis, Le partenaire de votre sourire

Dentalis, votre assurance dentaire pour une couverture encore plus complète de vos soins de santé.

En tant que membre Mutualia, vous pouvez souscrire à cette assurance facultative, Dentalis. Sans limite d'âge pour la souscription et pour une prime vraiment abordable, Dentalis vous propose une large couverture en terme de soins dentaires.

Plus d'infos ?

<http://neutrahospi.be>



Votre avantage Mutualia

Jusqu'à **750 € d'intervention pour un traitement orthodontique** avec l'accord d'un médecin-conseil (demandé avant les 15 ans de l'enfant). Sans accord, intervention unique de 150 €.

Tous en vadrouille

Les voyages jeunes

INTACO EN BELGIQUE



Les atouts pédagogiques d'Intaco

A l'arrivée, tu seras évalué de manière ludique pour rejoindre ton groupe où tes professeurs te stimuleront à t'exprimer dans la langue apprise. Les activités seront expliquées dans les deux langues et tous y participeront ensemble. En fin de stage, tu recevras une évaluation.

Intaco - Langue et danse - DU 04 AU 11/07/2020 (E1)

Tu es fan de So You Think you can dance et souhaite apprendre à danser ou te perfectionner ? Ce stage est pour toi : breakdance, jazz, disco, hip-hop, clipdance,... Le point fort de la semaine est l'après-midi au paradis subtropical de Sunparks ! Enfin de journée, un délicieux barbecue ! Chaque soir, une super activité suivie par un moment de détente au bar. Nous clôturons la semaine par une boum inoubliable.

Membres
420 €

De 13 à
17 ans

Intaco - Langue et aquafun⁽¹⁾

DU 04 AU 11/07/2020 (E1) ET DU 15 AU 22/08/2020 (E7)

Un mix génial de langues, de fun et d'action dans et hors de l'eau ! Initie-toi au surf, au rafting, au skimboard, au kayak ou rejoins-nous au club de surf de La Panne. Le point fort de la semaine, une après-midi au paradis subtropical de Sunparks suivie d'un délicieux barbecue. Chaque soir, profite d'une super activité et d'un moment de détente au bar et clôture ta semaine par une inoubliable boum.

Membres
430 €

De 13 à
17 ans

Intaco - Langue et fun⁽¹⁾

DU 04 AU 11/07/2020 (E1) ET DU 15 AU 22/08/2020 (E7)

Intaco Fun est le programme pour tous ! Pour les plus sportifs : bodyboard ou danse, pour les plus calmes : yoga ou atelier bricolage et pour tous une après-midi au paradis subtropical de Sunparks. Chaque soir, profite d'une super activité suivie d'un moment de détente au bar et clôture ta semaine par une inoubliable boum.

Membres
395 €

De 13 à
17 ans

Intaco - Langue et go sport - DU 15 AU 22/08/2020 (E7)

Rejoins-nous pour un max d'activités : badminton, VTT, foot, highland games, tir à l'arc, body ou skimboard, ainsi qu'un super moment dans la salle d'escalade de La Panne. Le point fort de la semaine : une après-midi au paradis subtropical de Sunparks ! Chaque soir, profite d'une super activité et clôture ta semaine par une inoubliable boum !

Membres
420 €

De 13 à
17 ans

Attention ! Des séjours étaient prévus en Espagne, Italie et Suisse pour des périodes allant de juillet à septembre 2020.

Compte tenu des mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie Covid-19 et afin de mettre tout en œuvre pour assurer la sécurité de chacun, nous ne pouvons garantir le maintien de ces séjours. Nous vous tiendrons étroitement informés de l'évolution de la situation.

Intaco - Langue et fun⁽²⁾ - DU 15 AU 22/08/2020 (C7)Membres
365 €De 8 à
12 ans

Un stage de pur plaisir : surf sur les vagues, construis un château fort, participe à un super jeu dans les dunes, fais du go-kart sur la digue et enfin, passe une journée inoubliable à Plopsaland suivie d'un délicieux barbecue. Tu as encore de l'énergie ? Nos supers animateurs te proposent chaque soir une très chouette activité ainsi qu'une boum en fin de stage !

Intaco - Langue et aquafun⁽²⁾ - DU 15 AU 22/08/2020 (C7)Membres
375 €De 8 à
12 ans

Un mix génial de langues, de fun et d'action dans et hors de l'eau ! Initie-toi au surf, au rafting, au skimboard, au kayak ou rejoins-nous au club de surf de La Panne. Le point fort de la semaine : la visite de Plopsaland à la rencontre de K3, Heidi et du lutin Plop suivie d'un délicieux barbecue. Chaque soir, profite d'une super activité et clôture ta semaine par une inoubliable boum.

ÉTÉ EN BELGIQUE**Le Chat Botté - Multisports** - DU 12 AU 18/07/2020Membres
200 €De 10 à
12 ans

Tu aimes toucher à tout et t'occuper de mille manières différentes ? Le stage multisports est fait pour toi : sports nautiques, activités artistiques, cuisine, construction de cabane, chasse au trésor, foot, basket, danse, squash, badminton,... Tu chanteras tes chansons préférées durant la soirée karaoké et tu danseras sur des rythmes endiablés à ta première boum !

Le Chat Botté - Beach camp - DU 12 AU 18/07/2020Membres
200 €De 10 à
12 ans

Tu es curieux et tu veux découvrir les sports nautiques ou tout simplement te perfectionner en paddle, bodyboard, sup, surf, rafting, kayak,... alors ce stage est fait pour toi. Il marie plaisir, apprentissage et progression. L'intensité est adaptée au niveau, à la forme et au rythme de chacun.

Le Chat Botté - Cirque et magie - DU 12 AU 18/07/2020Membres
200 €De 10 à
12 ans

Jongler, marcher sur un rola-rola, faire le clown, des acrobaties ou des tours de magie,... Tous ceux qui ont rêvé de se produire sur une piste aux côtés de Monsieur Loyal pourront s'en donner à cœur joie lors de ce stage sur les arts du cirque. En fin de séjour, vos copains pourront vous soudoyer, jamais vous ne pourrez révéler le secret de vos tours car vous serez magiciens ! Et si nous transformions le Chat Botté en Poudlard ?

Le Chat Botté - Secourisme - DU 12 AU 18/07/2020Membres
200 €De 13 à
15 ans

Il n'y a pas d'âge pour connaître les bons gestes et maîtriser les bons réflexes quand on est face à une situation difficile. Tu souhaites apprendre les techniques de base en secourisme et acquérir les compétences nécessaires pour assurer ta sécurité à tout moment ? Ce stage est fait pour toi ! Ta participation au stage, avec la réussite de quelques gestes, donnera lieu à un certificat délivré par les pompiers.

**Le Chat Botté - La grande aventure**

DU 12 AU 18/07/2020

Membres
200 €De 8 à
10 ans

Une grande aventure attend les petits baroudeurs avides d'explorer et de découvrir les richesses du monde ! Après avoir construit ton repaire secret, tu partiras à la recherche de trésors cachés, exploreras le bois ou arpenteras les dunes et la plage,... Une semaine remplie d'action, de rencontres et de découvertes : cabanes, Lego, cerf volant, cirque, go cars et encore plein d'autres activités.



Poney-Club - DU 10 AU 20/08/2020

Membres
265 €

De 9 à
12 ans

Tous en selles au Domaine de Chevetogne ! Tu grimperas sur le dos de magnifiques poneys et tu t'en occuperas de manière responsable : il faudra le soigner, le brosser, lui donner à manger. Tu choisiras les activités sportives que tu souhaites pratiquer. Un troisième créneau d'activités non sportives tels que jeux collectifs, veillées,... réunira l'ensemble du groupe et te permettra de t'amuser dans une ambiance conviviale.

Equitation - DU 10 AU 20/08/2020

Membres
285 €

De 12 à
17 ans

Retrouve-nous à Chevetogne où, encadré par des maîtres équestres et palefrenniers, tu apprendras à soigner et à entretenir le box de ton cheval. Tu travailleras plus particulièrement ta position et ton équilibre. Si tu as de l'expérience, tu travailleras les 3 allures et, en fonction du niveau de ton groupe, tu auras peut-être l'occasion d'aborder un parcours d'obstacles.

Le Fagotin - En intégration

DU 13 AU 17/07/2020 OU DU 17 AU 21/08/2020

Membres
270 €

Pour
tous

Le Fagotin, véritable séjour de ressourcement grâce aux activités nature et ferme proposées, le tout dans un encadrement adapté à la prise en charge d'enfants ou d'adultes présentant un handicap mental, moteur ou sensoriel par des animateurs qualifiés.



Infos et réservations

Rendez-vous sur
www.tousenvadrouille.be

Grille des tarifs

Été à l'étranger	Membres	Non membres
Aventure & fun - Esp	450 €	870 €
Sea & sun - It	440 €	865 €
Sport aventure - Ch	270 €	620 €
Été en Belgique	Membres	Non membres
Intaco - Langue et fun ⁽¹⁾ - E1	395 €	700 €
Intaco - Langue et fun ⁽¹⁾ - E7	395 €	700 €
Intaco - Langue et aquafun ⁽¹⁾ - E1	430 €	750 €
Intaco - Langue et aquafun ⁽¹⁾ - E7	430 €	750 €
Intaco - Langue et danse - E1	420 €	740 €
Intaco - Langue et aquafun ⁽²⁾ - C7	375 €	660 €
Intaco - Langue et fun ⁽²⁾ - C7	365 €	610 €
Intaco - Langue et go sport - E7	420 €	740 €
Le Fagotin - A la ferme - 3-5	120 €	330 €
Le Fagotin - A la ferme - 6-8	140 €	385 €
Le Chat Botté - Multisports	200 €	420 €
Le Chat Botté - Beach Camp	200 €	420 €
Le Chat Botté - Cirque et magie	200 €	420 €
Le Chat Botté - Secourisme	200 €	420 €
Le Chat Botté - La grande aventure	200 €	420 €
Poney-Club	265 €	600 €
Equitation	285 €	600 €
Calyps'Autre	Membres	Non membres
Le Fagotin - En intégration	270 €	1039 €

GRÈCE, SÉJOUR DANS LE PÉLOPONNÈSE (9 jours)

Séjour libre à l'hôtel • Excursions facultatives : les sites archéologiques d'Épidaure, Mycènes, Nauplie et Corinthe ; les îles grecques d'Hydra & Spetses ; passage du canal de Corinthe.

à partir de **924€*** /pers.

VOLS ET TRANSFERTS BARCHON/AÉROPORT A/R
PENSION COMPLÈTE

Départs : **13/06 et 03/10/2020**

* Supplément single : 219 €

Voyages **Léonard**

6 **généraltour**
TOUR OPERATEUR

BRETAGNE ET LA BAIE DU MONT ST MICHEL (5 jours)

Promenade le Gué de l'Épine, les prés salés, la baie du Mont Saint Michel, Cancale et la Pointe de Grouin, Granville, Honfleur, Saint Malo et Rouen,...

à pd **599€*** /pers.

CIRCUIT PROMENADE EN AUTOCAR
PENSION COMPLÈTE

Départ le **03/09/2020**

* Supplément single : 99 €

AVENTURE EN TERRE D'ISLANDE (8 jours)

Gullfoss la cascade d'or, grand geyser de Strokkur, Musée de Glaumbaer, croisière d'observation des baleines, glacier Vatnajökull,...

à pd **2249€*** /pers.

VOLS ET CIRCUIT EN AUTOCAR
DEMI PENSION

Départs : **24/06 et 02/09/2020**

* Supplément single : 699 € - Garanti à pd 2 participants

Voyages **Léonard**

CROISIÈRE LA ROUTE DES VINS (12 jours)

Porto - Lisbonne - Bilbao - La-Rochelle - Pauillac - Bordeaux - Belle Île en Mer - Honfleur - Zeebruges. Accompagnement et conférences en Français.

à pd **2395€** /pers.

VOL BRUXELLES/PORTO ET CROISIÈRE M/S ASTORIA
en cabine intérieure supérieure
PENSION COMPLÈTE

Départs : **du 14 au 25/09/2020**

ALLWAYS
Cruises



JUSQU'À **5%** DE RÉDUCTION
avec **Mutualia**

Neutraworld Verviers - 087/30 80 99 | Neutraworld Wavre - 010/45 28 62 | Neutraworld Waterloo - 02/351 57 60 | Neutraworld Ottignies - 010/41 34 68 | Ou écrivez-nous à l'adresse infos@neutraworld.be
Retrouvez nos offres détaillées sur <http://tousenvadrouille.be/neutraworld> | **FACEBOOK**/Neutraworld
Toutes nos offres sont calculées sur base d'une chambre double et sous réserve de disponibilité.